

Elections régionales 14 et 21 mars 2010

Appel aux candidats et candidates

Nous assistons aux premières manifestations d'une grave crise mondiale financière, économique, sociale, alimentaire, environnementale. Nous ne pensons pas qu'elle prendra fin rapidement, après quelques mesures d'urgence, ni que ses différents aspects puissent être traités séparément, comme des points de détail isolés. Les conséquences paraissent plutôt imprévisibles. Mais cette crise nous place devant une vraie alternative : sans changements profonds, elle risque d'évoluer vers des cataclysmes planétaires ; mais si tous les acteurs prennent leurs responsabilités, chacun à son niveau, elle peut déboucher sur la construction d'un monde plus humain que nous croyons possible.

C'est pourquoi, membres d'une diversité d'associations représentant la société civile, nous prenons nos responsabilités et nous donnons l'alerte

Notre collectif d'associations « Urgence Planétaire » de Côte d'Or (1) a interpellé précédemment les candidats et candidates aux élections législatives, municipales et européennes sur leurs engagements concernant des questions cruciales pour l'avenir de notre monde.

C'est maintenant à vous, en tant que candidat(e) aux élections régionales que nous nous adressons pour solliciter vos réponses et vos engagements sur les questions suivantes :

- **Climat et énergie**
- **Réforme de l'agriculture**
- **Paix et conflits**
- **Ethique et solidarité internationales.**
- **Droits des migrants**

I climat et énergie.

1 Dans la lutte contre l'effet de serre et les émissions de CO2 :

- Utilisation par les services régionaux de véhicules peu polluants.
- Utilisation des énergies renouvelables dans les locaux de la région et de façon plus générale, promotion de ces énergies.
- Promotion des transports publics plutôt que de l'automobile, transports publics les moins polluants : chemin de fer, tramway...
- Promotion du compostage.
- Récupération et utilisation des gaz issus du compostage, méthanisation des déchets ménagers.
- Mise en place d'un comité de concertation et d'action pour anticiper la hausse durable des prix de l'énergie dans le cadre de la stratégie préconisée par l'association « Négawatt » (sobriété énergétique, isolation des logements, éclairage public, énergies renouvelables, etc.)
- Anticipation des effets négatifs de la périurbanisation des habitations.
- Vigilance sur la qualité environnementale des entreprises s'implantant sur la région.

2 Pollution terrestre :

- Baisse significative de l'utilisation des pesticides et engrais chimiques.
- Objectif de baisse de la quantité de pesticides utilisée ?
 - Soutien aux expérimentations de lombricompostage et accompagnement vers leur généralisation si le bilan est concluant.

3 L'eau

- Pour la qualité de l'eau, créer des contrats de soutien aux agriculteurs proches des points de captage pour les accompagner dans la conversion à l'agriculture biologique ou sans pesticides.

- Généralisation de la récupération des eaux de pluie pour l'arrosage et le nettoyage..

4 Alimentation :

- Développement de l'approvisionnement des cantines scolaires en produits bio.
- Promotion des filières de production et de distribution des produits écologiques.
- Relocalisation des filières alimentaires.

5 Education

Promotion de pratiques écologiques auprès des citoyens, dans les établissements scolaires, les associations.

6 Aides financières :

Réorienter les aides aux entreprises selon des critères :

- de relocalisation des échanges (PME-PMI, artisanat et petit commerce plutôt que grande distribution et entreprises multinationales). Raccourcir les circuits de distribution, œuvrer pour une concurrence non faussée et une complémentarité des divers modes de transport.
- de structure : favoriser les coopératives et autres structures de l'économie sociale et solidaire.
- d'impact écologique de l'activité

7 Autres pollutions :

- Elimination de la pollution visuelle en révisant les règlements de la publicité et application des lois existantes par tous les annonceurs.
- Faire une évaluation objective de la pollution électromagnétique et de ses risques sanitaires, prendre des mesures de protection de la population.

8 Bâtiment :

- Réhabilitation du patrimoine bâti ancien incluant des exigences de fortes baisses de consommation énergétique : isolation et renouvellement des chaudières, éviter le chauffage excessif des bâtiments, action des collectivités sur le bâti public, soutien financier pour le bâti privé.
- Sobriété énergétique imposée avec bilan énergétique positif pour toutes nouvelles constructions, bâtiments à usage public et logements sociaux. Soutien aux « maisons passives »
- Logement social : application de la règle nationale de 20 % tout en respectant les exigences de sobriété énergétique.

II Réforme de l'agriculture.

La Politique Agricole Commune doit être révisée en 2013. Quelles initiatives pourraient être prises dès maintenant pour diminuer les impacts négatifs de l'agriculture sur la nature et sur les hommes ?

- Agir contre l'extension des cultures destinées aux agrocarburants, sauf si celles-ci ne portent pas préjudice aux cultures vivrières et présentent un bilan écologique nettement supérieur à celui des carburants fossiles (utilisation d'eau, d'engrais, de pesticides, de carburants fossiles pour la production des agrocarburants).
- Favoriser l'accès à la terre pour l'agriculture familiale, au détriment de l'agriculture industrielle et spéculative.
 - Favoriser l'agriculture familiale, promouvoir la complémentarité des productions végétales et animales, de façon à relocaliser l'agriculture et réduire les transports à longues distance, hautement consommateurs et polluants.
- Dénoncer, en accord avec les associations de la société civile, les acquisitions de terres dans les pays pauvres pour y produire nourriture ou agrocarburants en faveur des pays riches.

III Paix et conflits.

- Participation aux initiatives pour la paix, contre l'arme nucléaire et pour le désarmement nucléaire qui ont vu le jour en France et dans le monde (appel des maires d'Hiroshima et Nagasaki).
- Favoriser l'éducation à la Non Violence et à la médiation dans les lycées et associations engagées auprès de la jeunesse.

IV Ethique et solidarité internationales.

Face aux constats de forts écarts de revenus entre la France et de nombreux pays en voie de développement, de l'absence de liberté syndicale dans certains de ces pays, des poursuites, voire des meurtres de leaders syndicaux, de l'absence de prévention des risques professionnels, du travail forcé ou lié, du déficit de scolarisation et du travail des enfants et en particulier des filles, de l'ensemble des pratiques non conformes aux prescriptions de l'Organisation Internationale du Travail ou aux législations du travail des pays concernés...

Quelles actions pensez-vous qu'il serait possible de promouvoir et de poursuivre dans ces domaines dans la collectivité régionale ?

Quelles actions vous engagez-vous à étudier et à mettre en œuvre dans la durée de votre mandat, telles que :

- S'assurer de pratiques éthiques et environnementales minimales chez les fournisseurs et prestataires directs ou indirects (conformité à la réglementation du travail en France et dans les pays fournisseurs, absence de relations avec les paradis fiscaux et judiciaires, absence de produits nuisibles et d'investissement dans des pratiques nuisibles à l'être humain et à son environnement tels que drogues, armes, destruction des forêts, pornographie...)
- Rechercher des fournisseurs dans les filières du commerce équitable.

Soutenir des projets de solidarité avec des pays du sud procède d'une vision de l'aide au développement privilégiant les préoccupations des habitants dans l'expression de leurs besoins, ainsi que leur contribution aux actions mises en place dans un esprit de partenariat. Cela permet de faire évoluer les types d'échanges qui, en tenant compte des différences de culture, de richesse, d'environnement, inspire et enrichit les expériences des uns et des autres.

- Coopérer avec des collectivités territoriales de pays en voie de développement sous forme de coopération décentralisée, échange dans les pratiques de gestion, éducation des jeunes au développement, eau, assainissement, soutien aux actions d'amélioration de la santé...
- Soutenir les initiatives des associations qui engagent des actions de développement (aide à la formation, mise à disposition de moyens, soutien aux réseaux...)
- Engager un travail d'éducation à la citoyenneté internationale en lien avec l'Education Nationale et les associations oeuvrant dans ce domaine (par exemple Semaine de la Solidarité Internationale).
- Organiser un espace dédié à la solidarité internationale dans les lieux d'éducation populaire en lien avec les associations.

V Droits des migrants.

Comment vous situez-vous par rapport à la doctrine selon laquelle la circulation des marchandises et des capitaux doit être totalement libre, et celle des hommes sévèrement encadrée et réprimée ?

Que pensez-vous mettre en œuvre et/ou poursuivre en ce qui concerne la population

immigrée vivant dans notre région ?

- par rapport à la participation à la vie démocratique: jusqu'ici les étrangers sont exclus du droit de vote aux élections locales, comment souhaitez-vous les associer ?
- par rapport à l'intégration dans la région et la société française : quelles actions voulez-vous mettre en œuvre pour faciliter le travail, la prise en charge sociale éventuelle, le logement, l'éducation, en particulier féminine, la formation professionnelle des migrants européens et extra-européens ?
- Etes-vous prêt à signer symboliquement la convention internationale de l'ONU pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles ?
- Quelles réflexions et quelles actions anticipez-vous face au problème des migrants climatiques qui va se poser d'ici quelques années ? Quels outils juridiques nouveaux faudrait-il penser pour faire face à ce problème ?

VI Engagement.

Dans les domaines que nous venons de citer, les initiatives en faveur d'un monde plus équitable, moins violent, plus respectueux de la nature, des personnes humaines et des générations futures, se multiplient, mais font l'objet de nombreux échecs ou demi-mesures : objectifs du millénaire pour le développement, réforme de la PAC, Accords de Partenariat Economique Europe/Pays ACP, décisions du G 20, paradis fiscaux, dette des pays pauvres, réforme de l'ONU et des Institutions Financières Internationales, Traité de Non-Prolifération nucléaire, traité sur le commerce des armes, éradication des Bombes à Sous-Munitions, sommet de Copenhague...

Relayant les inquiétudes de nos concitoyens, nous vous interrogeons sur ce que vous vous engagez à faire à votre niveau, si vous êtes élu(e), par rapport à ces problèmes qui conditionnent l'avenir de la terre et de l'humanité.

Nous comptons sur votre réponse et nous vous en remercions.

(1) Associations membres du Collectif Urgence Planétaire :

ACAT (Association des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture)

Amnesty International

APIC 21

Artisans du monde

ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne)

BOFA-Peuples Solidaires.

CCFD-Terre Solidaire (comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement).

Cimade.

Ligue des Droits de l'Homme.

MAN (Mouvement pour une Alternative Non-violente)

Mouvement de la Paix.

Oxfam France-Agir ici.